Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606052-20231124-2023-074-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2023

N° 2023-074

L'an deux mil VINGT TROIS, le VINGT-QUATRE du mois de NOVEMBRE, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, 1ère adjointe, maire par suppléance.

Date de Convocation:

13/11/2023

Etaient présents :

Date d'Affichage:

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, David PETITON

13/11/2023

Nbre de Conseillers :

En Exercice: 10 Présents: 9

<u>Absent excusé</u>: Monsieur Philippe HERITIER

Présents : 9 Votants : 10

<u>Pouvoir</u>: Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

<u>OBJET</u>: REMBOURSEMENT DE FRAIS – MME CORNILLOT

Mme CORNILLOT présente une note de frais de 48,79 € pour sa participation à la dernière commission du Littoral.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent le remboursement des frais de Mme CORNILLOT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Le registre dûment signé Véronique DEPREUX I^{ère} adjointe Pour le maire empêché